

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUTIER Yvon (*suppléant*); BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Frédéric; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*); SCOLAN Marie-Thérèse; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; DUPONT Frédéric; KERHERVÉ Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE FOLL Marie-Françoise; LE GRAET Karine; LE LAY Tugdual; LE VAILLANT Gilbert; MOZER Florence; QUENET Michel; SAMSON-RAOUL Caroline; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	55
Procurations	16
Votants	69
Absents	17

DEL2024-12-291

FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 : BUDGET ANNEXE DÉCHETS

Vu le budget primitif 2024 ;
Vu la Décision Modificative du 26 novembre 2024 ;
Vu la nomenclature comptable M57 ;

Considérant le besoin d'ajuster les crédits en fonctionnement et en investissement sur les chapitres d'ordre 040 et 042 afin de permettre la réalisation des opérations comptables des travaux en régie ;

MAQUETTE BUDGETAIRE – DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ANNEXE DECHETS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 042 - 6811 - Dotations aux amortissements	17 000,00 €	Chap 042 - 722 - Immobilisations corporelles	17 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap 040 - 2313 - Constructions	17 000,00 €	Chap 040 - 281351 - Bâtiments Publics	17 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la présente décision modificative, qui s'équilibre à 17 000 € en section de fonctionnement et à 17 000 € en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU

Handwritten signature of Hervé Rannou in blue ink.